

DEMANDE DE CRÉATION ET D'HABILITATION D'UNE CHAMBRE FUNÉRAIRE

20 route de Choisy

94290 VILLENEUVE LE ROI

Suivant les articles L 2223-38, R 2223-74, D2223-80 à 87
Du Code Général des Collectivités Locales.

1) **SARL SERVICES FUNERAIRES DAOUT**

20 Route de Choisy

RCS : 440 438 489 Créteil

Date immatriculation 26 août 2004

Mise à jour le 19 juin 2023

Dirigeant gérant ; Mr XAVIER DAOUT

2) Adresse de la chambre funéraire ;

20 Route de Choisy

94290 VILLENEUVE LE ROI

3) Ci-joint ;

- un plan de situation

- un plan de masse

- un plan des façades

- un plan de distribution de l'intérieur du bâtiment.

4) **Une notice explicative** établissant la conformité du bâtiment avec les prescriptions réglementaires (articles D.2223-80 à D.2223-87 du CGCT) et concernant :

- la partie technique ; sanitaires, douches,

- la salle de préparation ; de 30 m² chambre froide 6 corps positif et 2 corps négatifs chariot élévateur électrique, 1 unité de lavage, 1 bac de drainage, 1 table de préparation des corps, 1 siphon inox avec panier démontable, 1 kit d'hygiène et de désinfection, 1 VM10 de 1 à 4 volume heure, des meubles de rangements en inox de stockage, 1 purificateur d'air de 600 m³ heure, revêtement de sol U4P3, 4 plaques LED IP65, 2 prises de courant IP55, faux plafond ultra clean A22 et d'une peinture satinée lavable selon les normes en cours, 2 disques connecteur eau froide et chaude sur les arrivées de la salle de thanatopraxie.

Documents joints pour le matériel de thanatopraxie

- les salons de présentation ; 2 salons de 26 m² et 15m², équipés d'une ventilation 1 volume heure ainsi qu'une climatisation froide, équipés de cloison double peau, d'une isolation acoustique de 58db, de faux plafond en Ba13, d'une isolation laine phonique de 200mn, d'un revêtement de sol en carrelage qui permet un affaiblissement acoustique pour le recueillement des visiteurs, les portes des salons ont une certification de 39db et coupe-feu une demi-heure, les portes d'accès au service technique sont équipées de condamnation ne permettant pas l'accès des visiteurs, les portes d'entrée aux salons seront équipées de digicode et le code sera remis aux visiteurs habilités, et d'une poignée permettant la sortie en cas d'urgence, les salons seront équipés suivant les demandes des familles des

défunts, soit de catafalque, soit de table réfrigérée, ils seront aussi équipés de chaises, de fauteuils, de paravent séparant le corps ou le cercueil de l'espace salon, tous les éclairages seront de classe 2.

- hall d'accueil ; de 37m² porte double avec deux ouvrants de 100mn avec digicode, permettant l'accès aux personnes handicapés avec un seuil inférieur à 0,2 cm. Canapés, plusieurs fauteuils, table basse, accès internet, 1 toilettes PMR équipés de barre d'assistance, 1 lavabo accessible aux handicapés équipés d'une prise électrique et d'un équipement lumineux en cas d'incendie pour les personnes mal entendantes, 1 distributeurs de savon, papier et essuie mains, 1 poubelles, barre que les portes pour l'accessibilité PMR.

- classement du bâtiment ; catégorie 5, équipés d'extincteurs suivant la réglementation et l'alarme type 4 avec déclencheur et avertisseur manuel zone public, zone technique et d'une ligne téléphonique en cas d'urgence et des blocs de secours suivant législation pour l'évacuation en cas de coupure d'électricité.

Les issues principales et les issues de secours seront équipées d'un éclairage de secours en cas de coupure électrique commandés par télécommande pour les tests

La chambre funéraire sera équipée d'un extincteur à eau à côté de l'entrée principale suivant la réglementation un panneau pour localiser les issues de sorties et du déclencheur de l'alarme.

Un extincteur à poudre CO2 sera posé a proximité du tableau électrique et un extincteur à eau dans la salle de préparation des corps et d'un panneau pour localiser les issues de secours

La capacité de la chambre funéraire est de 36 personnes

La chambre funéraire sera équipée de 2 places PMR

Et de 5 places de stationnements ainsi qu'un grand parking devant la chambre funéraire

D'une entrée équipée d'un portillon avec digicode pour les entrées nocturnes ou de week-end

Les circulations ne devront excéder 5% sur 10 m avec un plateau horizontale et de 2% pour les autres Avec un marquage pour les personnes mal voyante jusqu'à l'entrée de la chambre funéraire

Les vitrages extérieurs de la chambre funéraire seront équipés d'une signalétique entre 1.10 et 1.40m Pour les malvoyants

Les digicodes seront implantés a une hauteur de 1.10 m ainsi que les déclencheurs de l'alarme incendie

Le WC sera équipé d'un lavabo PMR d'une prise pour le vidage des poches et d'un WC sur élevé pour les PMR

3) Un projet d'**avis au public** détaillant les modalités du projet envisagé ci-joint.

Cet avis sera ensuite publié, à la charge du demandeur, dans deux journaux régionaux ou locaux.

4) Un **projet de règlement intérieur** de la chambre funéraire ci-joint.

Il est important de veiller à ce que les informations techniques relatives :

- aux conditions d'alimentation en eau de l'établissement, est alimenté par le réseau d'eau public, il y a une séparation par des disconnecteurs sur eau froide et chaude en salle de préparation des corps pour éviter toute pollution du réseau d'eau public.

- aux conditions d'évacuation et ou de traitement des eaux usées produites au niveau des installations de thanatopraxie sont récupérées au niveau de la table de soin par un plateau inox incurvé avec une bonde d'évacuation et un tube PVC dans un seau avec couvercle inox adaptés au tuyau d'évacuation et la salle de préparation est équipé d'un siphon sol avec panier démontable pour récupération.

- à la destination des déchets produits dont collecte des déchets d'activités de soins à risques infectieux **figurent au dossier** numérique

5) **Conformité,**

A l'issue des travaux une société dûment agréée fera le contrôle et attestations de la conformité chambre funéraire, conformité PMR , conformité électrique,

6) la chambre funéraire sera soumis à une commission du CODERST